



CLUB MODELISME AUTO DE TOMBLAINE (Président Afonso MORAIS)
3 Avenue de la Paix 54510 TOMBLAINE - tel : 06.80.44.91.11

FICHE D'INSCRIPTION 2014

N° de licence FVRC _____ Nationalité _____
NOM : _____ Prénom : _____ Date de naissance : __/__/__
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Adresse mail : _____
Téléphone : __/__/__/__ Profession : _____ Échelle(s) pratiquée(s) : _____

Cotisation licences (assurance de base comprise) **licence jeune (né après le 01/01/1998)**

Du 01 Janvier 2014 au 31 Décembre 2014

TYPE DE LICENCE	DECOUVERTE	LIGUE JEUNE	LIGUE	ACCOMPAGNATEUR
LICENCE	23€00	24€00	38€00	17€00
COTISATION CLUB	45€00	25€00	45€00	9€00
TOTAL :	68€00	49€00	83€00	26€00

TYPE DE LICENCE	NATIONAL	NATIONAL JEUNE	MOTO	ORGANISATEUR
COTISATION LICENCE	54€00	34€00	19€00	26 € 00
COTISATION CLUB	45€00	25€00	25€00	00 € 00
TOTAL :	99€00	59€00	44€00	26 € 00

Licence International 45€ (à ajouter à une licence National où Ligue, Jeune ou Adulte)

OPTION ASSURANCE IA SPORT + plus 12 € quelque soit le type de licence

NB : En cas d'inscription de deux ou plusieurs membres d'une même famille vivant sous le même toit, une seule cotisation club est perçue (celle de l'adhérent le plus âgé. Si l'adhérent le plus âgé a pris une licence accompagnateur, dans ce cas la cotisation club perçue sera celle dont le montant est le plus élevé).
Dans tous les cas, une licence est obligatoire pour pouvoir accéder à une piste, y compris MINI Z

Horaires des pistes du site Léo Lagrange (modèles à moteur thermique) :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : **de 16h30 à 18h**
- Samedi, dimanche et jours fériés : **de 13h à 18h00**

Horaires des pistes du site Léo Lagrange (modèles à moteur électrique) :

- Tous les jours : **de 9 h à 20 h**

Tout adhérent est dans l'obligation de ramasser ses déchets (papiers, bidons d'essence, mégots de cigarette. Toute personne ne respectant pas les horaires et les consignes sera exclue du CMAT

Pour tout adhérent, **15 heures par an seront demandées pour participer à la vie associative du club et de la commune**, en fonction de ses possibilités.

Les statuts du Club sont téléchargeables sur le site du club (www.rc-cmat.fr)

Pour toute **adhésion au CMAT d'un habitant ou habitante de Tomblaine, une réduction de 15%** sera effectuée sur sa cotisation annuelle (sauf sur licence organisateur et accompagnateur)

Une **remise de 10%** sur tout achat au magasin **Nancy Modélisme** (avenue de la Libération à NANCY) ou une **remise de 8%** sur tout achat au magasin **ModelPlus** (98 chemin de la Poste à VELAINE-EN-HAYE) sera effectuée **sur présentation de la licence 2014 CMAT** (sauf sur promotion et solde)

J'ai pris connaissance du fonctionnement du club, et je suis d'accord pour participer à la vie du club.

Signature (avec la mention lu et approuvé)